L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. — Rue de Chartres, No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 JANVIER 1861.

G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. BARRY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN 12 JANVIER.

☞ Voir la seconde page, pour :
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Agent de l'Abeille—M. Guerineau est agent de l'Abeille dans la paroisse des Avoyelles. Les abonnés de cette paroisse pourront désormais lui payer ce qu'ils nous doivent.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée—Chaussures, chemises et vêtements.

Par N. Vignié, à la Bourse St-Louis—L'ombre Dick, cuisinier.

Par C. E. Forstall, à la Bourse St-Louis—Le ménestre Laurent, domestique de maison et pâtissier.

Par le shérif, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune—Terrains de valeur, situés dans le Troisième District.

Par D. E. Morphy, à 10 heures et demie, dans la rue des Magasins, No 47—Epiceries, vins et liqueurs.

Production du coton en Chine.

Les Etats du Sud se croyaient sans rivaux dans la culture de ce produit, [illegible] espèce ne soient pas les seuls [illegible] ils paraissaient qu'ayant le monopole de la paternité du roi coton, ils pouvaient dicter des lois à ses très humbles sujets, les acheteurs de Liverpool et du Havre. La production des Grandes Indes s'est arrêtée depuis la guerre de rébellion et celle de l'Australie et de l'Algérie n'est encore qu'à l'état d'embryon scientifique. Mais voilà qu'on vient de découvrir que les quatre millions de balles des Etats-Unis ne sont qu'une bagatelle auprès des montagnes de coton que produit la Chine et qui servent à habiller de nankin les trois cents millions d'habitants du Céleste Empire.

C'est le correspondant parisien du Charleston Mercury qui a fait cette effrayante découverte. Il affirme que le véritable but de l'expédition franco-anglaise en Chine est de faire un traité et de prendre des arrangements pour la culture du coton dans ce pays. La Chine, dit-il, est le pays du monde qui produit le plus de coton et on compte, en prenant pied dans ce pays, rendre les marchés cotonniers d'Europe indépendants de Charleston, Mobile, Savannah et la Nouvelle-Orléans pour leurs approvisionnements. Même actuellement, la Chine produit six fois autant de coton que tous les Etats du Sud. Ce n'est pas, il est vrai, du coton très fin; il est de l'espèce qui sert à fabriquer le nankin avec lequel s'habillent les trois cents millions d'asiatiques chinois. Mais on est certain que les plus belles espèces de coton pourraient être cultivées dans les magnifiques vallées alluviales de la Chine centrale, arrosées par les fleuves Hoan-Ho et Yang-tse-Kiang et leurs tributaires.

Le correspondant fait encore observer que les bras sont très abondants et le travail à meilleur marché que partout ailleurs. En effet on trouverait là des coolies tout transportés et où économiserait le coût de leur voyage. Voilà donc qui semble une affaire faite. Si la Chine produit vingt quatre millions de balles de coton, cela ne la gênera pas beaucoup d'en produire trente, et six millions de balles jetées sur les places d'Europe affranchiraient l'Angleterre des producteurs américains.

Disons tout d'abord que l'auteur de la lettre publiée dans le Mercury est loin de prendre lui-même au sérieux le projet dit à quelque imagination assez vive pour faire bon marché des distances et des obstacles de tout genre. Il arrive, au contraire, à cette conclusion que les acheteurs européens sont bientôt sentir la nécessité de soutenir par tous les moyens possibles les Etats cotonniers dans leur lutte contre le Nord et qu'ils réclameront l'intervention de leurs gouvernements ainsi pour rapprocher par un arbitrage les deux sections, au moins pour empêcher le Nord d'entreprendre une guerre fatale au commerce et à la production du coton.

Nous n'avons pas de renseignements exacts sur la véritable production actuelle du coton dans l'empire Chinois, mais il est certain que dans l'état présent d'anarchie où se trouve actuellement ce pays, divisé entre les impériaux et les rebelles et dont les campagnes sont constamment ravagées par des armées innombrables, il sera impossible de rien réaliser avant plusieurs années se adressant que les Français ou les anglais voulussent réellement tenter quelque chose de ce genre.

La Chine est plus rapprochée de nous que l'Angleterre, et il serait plus facile au Sud d'augmenter sa production à l'aide de coolies qu'il ferait venir par le Pacifique qu'à l'Angleterre d'intervenir dans les produits de l'agriculture chinoise. On sait d'ailleurs, que le traité signé à Pékin stipule seulement la liberté du commerce dans différents ports, et on ne peut songer à employer la voie diplomatique pour encourager la culture de telle ou telle espèce de coton. Ce ne peut donc être qu'une affaire d'initiative individuelle, et comme les marchés de Canton, Shangaï &c. n'offrent pas en ce moment aux acheteurs européens ce dont ils ont besoin, ils n'iront perdre ni leur temps ni leur argent à commander des essais à leurs frais dans les vallées du Hoang-Ho ou de tout autre fleuve. Les Chinois sont bons commerçants mais ils sont routiniers et il leur faudra du temps pour comprendre qu'il y aurait bénéfice pour eux à étudier les besoins des marchés européens et à se mettre en mesure de les satisfaire. Ce que l'Angleterre n'a pu effectuer avec succès dans l'Hindoustan, pays conquis et occupé, à plus forte raison ne pourra-t-on le faire dans un pays qui restera encore longtemps fermé. Car, comme le dit du journal parisien, lorsque nous entendons crier: "La Chine est ouverte!" elle est ouverte à jamais!" nous nous disons que ce cri a souvent retenti depuis vingt ans à nos oreilles, et que la Chine, entêtée de ses civilisation, convaincue de sa supériorité, humiliée sans être abattue, se trouve à plus de quatre mille lieues de Paris et de Londres.

Massachusetts.—Nous avons donné avant hier un extrait du discours de M. Banks, gouverneur sortant du Massachusetts. Son successeur le gouverneur Andrews a été inauguré le 5 janvier et a lu son message à la Législature. Il constate que la milice enrôlée de l'Etat dépasse 155,000, tandis que les corps en activité ne sont que de 5,600, et il suggère la mise en activité d'un plus grand nombre, afin que l'Etat soit prêt à fournir sa part de forces en cas de danger public.

Le gouverneur croit que les lois sur la liberté personnelle sont strictement constitutionnelles. Le droit d'une personne de réclamer un prétendu esclave fugitif, devrait toujours être subordonné au droit originel inaliénable de tout homme libre à la liberté. Il soumet ce sujet à la sagesse de la Législature. Il traite longuement de la question de séparation et conclut à ce que le peuple du Massachusetts répondit par les mots de Jackson: "Il faut que l'Union fédérale soit préservée."

Cet Andrews est un abolitionniste qui a dit publiquement que John Brown avait raison. Il appartient à cette école extrême qui ne veut rien apprendre.

Elections de la Louisiane.—Voici les retours qui nous parviennent:

Iberville: district sénatorial, Talbot (séparé.) 390, Breaux (coop.) 329; représentatif Johnson 381, Butler 333 pour la séparation, Schlater 319, Kleinpeter 25, pour la séparation, et Brusié 187 pour la séparation.

West Feliciana: M. Barrow et Fowler partisans de la séparation, ont été élus sans opposition.

Pointe-Coupée: La majorité pour la séparation est de 300 à 400. Dans le district sénatorial Stewart a 450 voix de majorité sur Simmes dans les deux paroisses de West Feliciana et Pointe Coupée, mais la paroisse Avoyelles peut faire élire Simmes (séparé). Robt. S. W. Barrow est battu.

Rapides: Elgee est élu pour le district sénatorial, et MM. Manning, Texada et Smart pour le districts représentatif.

Livingston: W. A. Davidson est en tête de ses concurrents, il est pour la séparation.

Le Sud.—Nous avons reçu le prospectus d'un nouveau journal que va publier M. J. Bayon. Le Sud sera un journal quotidien, politique, littéraire et commercial, et il contiendra toutes les nouvelles télégraphiques et locales. Le premier numéro doit paraître demain. M. Bayon est un vétéran de la presse louisianaise et nous souhaitons bienvenue et succès à son nouvelle entreprise.

Le Dimanche.—Le rédacteur de ce journal nous prie d'annoncer que le troisième numéro du Dimanche paraîtra demain de bonne heure.

La Canada s'en mêle aussi.—Nous trouvons dans La Réforme, journal de Québec, une longue tirade révolutionnaire précédée des titres suivants:

CALAMITÉ PUBLIQUE!
QUÉBEC LIVRÉ AU PILLAGE!
L'indignation des citoyens est à son comble!
Préparatifs de résistance à la tyrannie!

Nous pensons qu'il s'agissait de renverser le gouvernement de la Reine et de proclamer la séparation du Canada, mais après avoir lu les trois colonnes qui suivent ces exclamations, avons pu comprendre qu'il s'agissait de l'élection du maire de la ville. M. Thomas Pope Fa[illegible] emporté sur M. Joseph de huit voix, et les amis de M. Joseph prétendent que ce résultat est dû à des fraudes qui détournent tout ce qu'on a vu même au bon temps de San Francisco. Il paraît que les Canadiens de Québec sont décidés à faire annuler l'élection et à se mettre en révolution. [illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

L'expédition de Baton-Rouge.

Baton-Rouge, 11 janvier 10 heures A. M.—L'expédition partie de la Nouvelle-Orléans est arrivée ici hier soir et les pourparlers avec le major Haskin ont commencé ce matin. Le résultat des négociations a été la promesse faite par le commandant de rendre l'arsenal à midi. Il n'y aura pas de résistance. L'expédition reviendra immédiatement à la Nouvelle-Orléans et y arrivera demain matin.

Saisie de l'arsenal de Baton Rouge.

Baton Rouge, 11 janvier—(première dépêche)—Il y a eu quelque mal entendu à l'égard de la garde de l'arsenal, mais il ne doit s'entendre lorsque la possession définitive dans les formes aura lieu.

2de Dépêche.

Sur la sommation du gouverneur Moore, à la tête de 600 hommes, l'officier commandant voyant que la résistance ne serait qu'un sacrifice inutile, a rendu l'arsenal et ses dépendances à Baton-Rouge à l'Etat de la Louisiane. L'arsenal est actuellement en possession des troupes de l'Etat. Le major Haskin et ses soldats sont encore dans les casernes, mais partiront par le premier bateau remontant le fleuve.

Les officiers et soldats des E. U. ont été traités avec le plus grand respect et beaucoup de courtoisie.

Les mouvements contre Charleston.

New York, 11 janv.—Une dépêche de Washington adressée au Herald, dit qu'un message a été reçu à une heure avancée de la nuit, de Charleston, demandant au Président de faire savoir au gouverneur Pickens si la corvette Brooklyn a reçu l'ordre de se rendre à Charleston, que si tel est le fait et que cet ordre ne soit pas rappelé, il en suivra une scène de carnage sans exemple dans les annales d'un pays civilisé.

La scission de l'Alabama.

Passage de l'ordonnance.

Grand enthousiasme à Montgomery.

LE PAVILLON DE LA SCISSION FLOTTE SUR LE CAPITOLE.

Montgomery, 11 janvier—L'ordonnance suivante pour dissoudre l'Union entre l'Etat de l'Alabama et les autres Etats de l'Union, par un acte intitulé "Etats-Unis du Nord d'Amérique" a passé à la Convention aujourd'hui, à 2 heures:

Vu que, l'élection d'Abraham Lincoln et d'Hannibal Hamlin comme Président et Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique par un parti sectionnel ouvertement hostile aux institutions domestiques, à la paix et à la sécurité du peuple de l'Etat de l'Alabama, et continuant ainsi les nombreuses infractions faites à la Constitution des Etats-Unis par les Etats et le peuple du Nord, que cette élection, est un tort politique, insultante et menaçante et justifie par là le peuple de l'Alabama à adopter des mesures promptes et décisives pour sa paix future et sa sécurité.

Sect. I. Qu'il soit déclaré et ordonné par le peuple de l'Alabama réuni en Convention, que l'Etat de l'Alabama se sépare maintenant et est par la présente, séparé de l'Union connue sous le nom de "Etats-Unis d'Amérique" et cesse désormais de faire partie des dits Etats-Unis, et est, à le droit et doit être un Etat souverain et indépendant.

Section II. Qu'il soit en outre déclaré et ordonné par le peuple de l'Alabama réuni en Convention, que toutes les pouvoirs sur les territoires dudit Etat et sur son peuple délégués au gouvernement des Etats-Unis d'Amérique soient retirés audit gouvernement et rendus au peuple de l'Etat de l'Alabama; et suivant le désir et le dessein du peuple de l'Alabama de se réunir avec les Etats esclaves du Sud qui approuvent son désir de former un gouvernement provisoire autant que permanent sur les bases du gouvernement des Etats-Unis;

Qu'il soit aussi résolu par le peuple de l'Alabama assemblé en Convention, que le peuple des Etats suivants: Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Floride, Georgie, Mississipi, Louisiane, Texas, Arkansas, Tennessee, Kentucky et Missouri sont invités par la présente à se joindre au peuple de l'Etat de l'Alabama, et de se faire représenter par leurs délégués à la Convention qui se réunira le quatrième jour de février prochain, dans la ville de Montgomery, afin de se concerter sur les moyens d'action les plus efficaces à adopter pour assurer la paix et la sécurité communes, et,

Qu'il soit en outre résolu, que le Président de cette Convention soit et est par la présente informé de remettre une copie du précédent préambule de l'ordonnance et des résolutions aux gouverneurs des différents Etats nommés dans les susdites résolutions.

Fait par le peuple de l'Alabama assemblé en Convention à Montgomery, ce onzième jour de janvier A. D. 1861.

Le préambule de l'ordonnance et les résolutions ont été adoptées par 61 ouis contre 39 nons.

Après l'adoption de l'ordonnance, la salle a été ouverte aux visiteurs. Les dames de l'Alabama ont offert un magnifique drapeau qui a été placé près du président et ensuite présenté à la Convention par M. Yancey qui a prononcé un discours éloquent et patriotique.

M. Smith, délégué de Tuscaloosa, l'a suivi par une allusion touchante au pavillon américain et a terminé en implorant la Providence pour le nouveau drapeau.

M. Alphonse Baker, d'Enfants, a éloquemment remercié les dames et la Convention.

L'ordonnance sera ratifiée lundi et l'on pense que quelques autres délégués la signeront.

Il y a maintenant un grand mass meeting en session en face du Capitole.

Des délégués coopérationnistes distingués engagent leurs constituants à s'unir et à soutenir le pavillon de la scission qui flotte maintenant sur le Capitole, salué par le son des cloches, le bruit du canon et l'enthousiasme frénétique du peuple.

La Floride hors de l'Union.

Tallahassee, 11 janvier—L'ordonnance pour séparer l'Etat de la Floride de l'Union Fédérale a été adoptée à la Convention, hier, à midi 20 minutes, par un vote de soixante deux contre sept.

Mouvements du Maryland.

Le sénateur Pearce s'est rendu aux influences du dehors à l'égard de la convocation extraordinaire de la Législature du Maryland, mais le gouverneur Hicks résiste à ses sollicitations.

Le correspondant du Times à Baltimore, dit que les scissionnistes affiliés n'ont pas voulu mettre aux voix les résolutions proposées, parce que la majorité se serait prononcée en faveur du gouverneur Hicks.

Saisie du bureau de poste de St-Louis, etc.

St-Louis, 11 janvier—Le bureau de la sous-trésorerie, celui de la poste et la douane, ont été pris par quarante hommes de troupes fédérales, ce matin. Cette prise de possession a eu lieu par ordre du général Scott.

Convention d'Etat du Mississipi.

Signature de l'ordre de séparation.

Jackson, 11 janv.—La démission du juge Gholson des Cours des Etats-Unis a été présentée et acceptée. On a présenté et accepté une résolution reconnaissant la Caroline du Sud comme un Etat souverain et indépendant. Les maîtres de postes et autres officiers du gouvernement fédéral continueront leurs emplois jusqu'à nouvel ordre.

L'acte qui ordonne la séparation de l'Etat du Mississipi des autres Etats de l'Union a été signé à 10 1/2.

Transfert d'argent à Washington.

Washington, 10 janvier—Le transfert de huit cent mille piastres de la sous-trésorerie de New-York à cette ville, sans cause apparente, a créé une vive sensation.

La place de secrétaire de l'intérieur.

On croit assez généralement que le général John A. Dix, de New-York, sera nommé secrétaire de l'intérieur.

Le Président est peu disposé à nommer des hommes du Sud.

Nouvelles de la révolution.

Washington, 11 janvier.—Le sénateur Mason, de la Virginie, dit que l'Etat se séparera de l'Union d'ici à dix jours. Le gouverneur Letcher a fait partir un régiment de troupes d'Etat pour Harper's Ferry.

On parle beaucoup de l'organisation immédiate d'un gouvernement provisoire pour les Etats du Sud avec le sénateur Hunter de la Virginie pour Président et le sénateur Davis du Mississipi comme commandant en chef.

Les derniers événements politiques ont causé à Baltimore et dans le Maryland une grande agitation. On ne peut savoir quelle sera la solution finale de l'Etat.

Le secrétaire Toucey, de la marine, a reçu de Charleston la nouvelle qu'un messager du major Anderson est en route pour Washington afin d'obtenir de nouvelles instructions.

L'honorable John A. Dix, de New York, accepte probablement au secrétaire Thompson à l'intérieur.

On assure d'après une source digne de foi que le Star of the West sera envoyé de nouveau à Charleston avec une force navale suffisante pour répondre aux batteries des caroliniens pendant que le steamer débarquera ses hommes et ses provisions. On suppose que le sloop de guerre Brooklyn et le côtre Harriet Lane l'accompagneront.

Le sénateur Wigfall du Texas déclare publiquement que la dépêche du Palmier pourra entrer dans le port de Charleston jusqu'à ce que tous les canons du fort Moultrie soient démontés.

L'honorable Keitt a télégraphié aux sénateurs du Sud de rester à leur poste pour s'opposer à toute législation nuisible et pour empêcher la confirmation de la nomination de Mc Intyre comme collecteur de Charleston.

New York, 10 janv.—La Tribune dit que M. Lincoln a offert à Henry Winter Davis, de Baltimore, une place dans le cabinet.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11 janvier—Une dépêche particulière adressée au Commercial, dit que l'on fera des efforts pour présenter au Senat une résolution tendant à une enquête sur l'organisation de trahison formée contre la Confédération du Sud, prenant Washington comme centre d'action.

M. Trescott est arrivé avec des ouvertures pacifiques de la part du gouverneur Pickens. On dit que le général Scott et le sénateur Toombs ont eu une entrevue,—et que tous deux étaient fort irrités.

Le correspondant du Post, à Washington, a télégraphié que le steamer Fulton était parti pour la rade de Charleston, afin de voir si le Star of the West était en sûreté.

Actes du Congrès.

Washington, 11 janvier.—Dans la Chambre des Représentants, aujourd'hui, le bill de différentes appropriations civiles a été adopté. La chambre s'est ensuite ajournée jusqu'à demain.

NOUVELLES D'EUROPE,
DE SOURCES LES PLUS RÉCENTES.

Arrivée de l'America.

Halifax, 11 janv.—L'America, parti de Liverpool le 29 décembre, est arrivé. Il apporte 30 en espèces, plus $10,000 en espèces pour Halifax, et le reste pour Boston.

Liverpool, 29 déc.—Les ventes de coton d'aujourd'hui ont été de 7,000 balles, dont 5000 pour la spéculation et l'exportation. Le marché a été ferme avec des cours d'hier.

Les céréales sont fermes et les provisions lourdes.

Londres, 29 déc.—Les consolidés au comptant ont été à 92 3/4 à 93 1/8. Les fonds américains ont peu de demande.

On assure que les préparatifs militaires de la France sont plus considérables que ceux du public. [illegible]

Nouvelles commerciales d'Europe.

Halifax, 11 janvier—Le steamer America, qui est arrivé ici aujourd'hui, apporte les nouvelles commerciales suivantes:

Marché aux céréales de Liverpool—Liverpool, 29 déc.—MM. Richardson, Spence & Co rapportent la farine ferme à 29 s 6 d. Ils cotent le maïs mélangé jaune à 40 s. à 41 s.

Marché aux produits de Liverpool.—Liverpool, 29 déc.—La circulaire des courtiers rapporte le sucre calme aux cours antérieurs.

Marché monétaire de Londres.—Londres, 29 déc.—L'encaisse de la Banque d'Angleterre a diminué de £594,000 pendant la semaine.

Marché au coton du Havre.—Havre, 29 déc.—Les ventes de coton au Havre se montent pour la semaine dernière, à 16,500 balles. Le marché était animé à la clôture et les prix sont en hausse. Le stock dans le port est de 103,000 balles.

Bourse de Paris.—Paris, 29 déc.—La Bourse de Paris est dans une condition défavorable. Le 3 pour cent a fermé à 67,75 c.

NOUVELLES POLITIQUES.

Le siège de Gaëte continue, la garnison s'est repliée.

La Sardaigne est en train d'acheter des steamers en France afin de les employer comme navires de guerre et transports.

La France et le Piémont achètent des chevaux en Russie.

Arrivée du steamship Glasgow.

New-York, 11 janvier—Le steamship Glasgow, parti de Liverpool le 26 et de Queenstown le 27 est entré ici; ses nouvelles ont été anticipées.

Dernières nouvelles de Californie,
Arrivée du poney express.

Fort Kearney, 11 janvier—Nous avons des dates de San-Francisco jusqu'au 29 dernier, apportées par le Poney Express qui a passé ici, aujourd'hui.

Les affaires étaient languissantes à San-Francisco et la place regorgeait de marchandises.

Le steamer qui doit partir de San-Francisco pour Panama le 1er courant, prendra un trésor de $1,500,000 à fret.

Les affaires sur les stocks américains étaient limitées aux prix précédents.

Les taux de la banque ont légèrement haussé.

Théatre de l'Opéra—Ce soir, seconde représentation des Dragons de Villars, dont la reprise a été accueillie avec faveur, jeudi soir. Mmes Lacombe et Philippe et MM. Carel, Melchissedech et Carrier en jouent avec talent les rôles principaux.

Demain, dimanche, le spectacle sera des plus amusants. Il se composera de la reprise de Don César de Bazan et du Bourreau des Crânes.

C'est positivement lundi qu'aura lieu la première représentation du Pirate de Bellini. L'administration a fait de grands frais de mise en scène pour ce remarquable ouvrage de l'auteur de Norma et des Puritains, qui n'a jamais, que nous sachions, été joué à la Nouvelle-Orléans. L'exécution de cette œuvre capitale est confiée à MM. Mathieu et Genibrel et à Mme Conte Borchardt, et nous avons tout lieu d'espérer qu'elle sera brillante et qu'elle produira une succession de fructueuses recettes.

Bals masqués—Nous rappelons aux disciples de Comus et de Terpsychore que c'est ce soir que sera donné, dans la salle du Théâtre d'Orléans, le premier bal paré et masqué de la saison. C'est l'heureux privilége de la jeunesse d'oublier dans les plaisirs de carnaval les soucis de la politique et les tracas des affaires, aussi plus d'un groupe joyeux se rendra ce soir au Théâtre d'Orléans pour inaugurer le règne de Momus et de la Folie. L'organisation de ces bals est confiée à un administrateur habile qui ne négligera rien pour la satisfaction du public.

Mlle Patti—Nous apprenons avec plaisir que M. Boudousquié, directeur de l'Opéra, a réengagé Mlle Adelina Patti pour quelques représentations. Cette charmante artiste reparaîtra sur la scène de la rue Bourbon à son retour de Mobile où elle donne en ce moment des concerts.

CHRONIQUE LOCALE.

Bataillon d'Artillerie.—Nous avons oublié de dire, en parlant du départ du Bataillon d'Artillerie d'Orléans pour le fort Jackson, que la Sixième Compagnie était commandée par le capt. E. F. Mioton.

Volontaires.—La première compagnie de volontaires de la Louisiane est maintenant au complet; elle est enrôlée pour quatre mois, et compte cent hommes robustes et déterminés.

Cette Compagnie est partie hier soir pour occuper les casernes au bas de la ville.

Le commandement en a été confié à M. Charles M. Bradford, élève de West Point, et lieutenant de la Première Compagnie des Carabiniers du Mexique lors de la guerre du Mexique. Le premier lieutenant est M. S. S. Batchelor et le second M. J. B. Hyams, autre élève de West Point.

Nous croyons que la seconde compagnie sera dirigée sur le fort Jackson, afin de relever les hommes qui s'y trouvent et leur permettre de rentrer dans leurs foyers.

Les Gardes d'Esplanade.—Les habitants de la rue de l'Esplanade se sont organisés en compagnie militaire sous le titre ci-dessus, pour le service municipal. Chaque homme est armé avec une carabine-revolver de Colt avec le sabre-bayonnette. Le maire a accepté le service de cette compagnie pour le service spécial des patrouilles.

Les pompiers soldats—Dans l'état actuel des choses, plusieurs compagnies de pompiers se transforment en chasseurs ou Zouaves, tout en continuant leurs services de pompier.

Les compagnies qui ont déjà pris ces résolutions sont les Nos 2, 5, 9 et 13.

Première Cour.—John Cashman et Thomas McDonald, déclarés coupables du meurtre de Thomas Magnire, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Dennis Sullivan, qui a tué Bernard Conneley et s'était reconnu coupable d'homicide, a été condamné à huit ans de travaux forcés et cinquante piastres d'amende.

Thomas Finney et Pat. O'Brien, larcin—un an de pénitencier.

Mike Murphy, larcin—deux mois de prison.

Mike Quilty, larcin—un mois de prison.

Geo. Nelman, larcin—une semaine de prison.

Wm. Robert, a. s. l., assaut avec intention de tuer—une semaine de prison.

Henry Rigger et Charles Blowey, port d'armes—un jour de prison.

Louis Mennie, f. a. l., assaut et batterie—dix piastres d'amende ou une semaine de prison.

J. Whitman, assaut et batterie—quinze piastres d'amende ou une semaine de prison.

Joseph Ebel, assaut et batterie—quinze piastres d'amende ou une semaine de prison.

—Edward Howard, accusé de port d'armes, a été acquitté. Il était en prison depuis le 24 décembre et la Première Cour n'a reçu aucun dossier.

Arrestation.—La police a arrêté Michael Farth, Joseph Horace, Martin Braun et Daniel Hammond qu'un affidavit accuse de délit.

M. F. Murray s'était engagé à faire un canal de dessèchement, avec levées latérales, etc. Les travaux étaient déjà avancés lorsque des bouchons détruisirent les levées et se servirent du canal, en dépit des droits et des ports de l'adjudicataire.

Les hommes dont les noms figurent plus haut, faisaient partie de la bande qui s'est rendue coupable de ce délit.

Voleurs.—Les vols de grand chemin sont si fréquents depuis quelques jours, que les citoyens en sont très alarmés. Il faut que la police redouble de zèle et d'activité, sinon personne ne saurait prévoir où tout cela s'arrêtera.

Jeudi soir, M. Fayssoux, qui demeure dans la rue Orange, entre Magazine et Constance, fut réveillé par des gémissements; il se leva et ouvrait sa porte vit dans le trottoir un jeune homme qu'on avait bâillonné et dont les bras étaient attachés au-dessous du genou. Ce jeune homme dit à M. Fayssoux qu'il était commis d'une presse à coton, et qu'en se rendant chez lui il avait été attaqué par quatre individus qui lui avaient lié les membres et l'avaient dépouillé dans le ruisseau après lui avoir enlevé cinq piastres, son habit et ses bottes. M. Fayssoux délivra le malheureux et l'envoya chez lui.

Procès en dommages.—La Sixième Cour de District s'occupe en ce moment du procès en dommages intenté par M. Choppin à la Compagnie du Chemin de fer de Carrollton.

On se rappelle que M. Choppin a été blessé sur la voie par la négligence du cocher, John Sullivan, et qu'il a fallu lui amputer une jambe.—Un enfant a été tué le même soir et le jury d'enquête a présenté un verdict d'homicide contre ce Sullivan.

M. Choppin réclame cinquante mille piastres à la Compagnie.

Recorder Blache.—Lambert Franz a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir battu Antoine Nicolas.

Dorothy Keller a été envoyée devant le même tribunal pour avoir frappé Charlotte Knapp.

Antonio Dengo, voleur émérite, a été envoyé devant la Première Cour sous prévention d'être dangereux, suspect et vagabond incorrigible.

Pierre Eberlin, accusé de larcin, et Alexander Miller, accusé d'assaut et batterie, ont été acquittés. Il n'y a pas eu de preuves contre eux.

John Silver, accusé de larcin, et Henry Schwartz, accusé d'assaut et batterie, ont été acquittés, les plaignants ne s'étant pas présentés en Cour.

Un affidavit accuse Emile Legnac d'avoir acheté de Manuel Joseph, h. c. l., des outils de charpentier qu'il savait avoir été volés par Joseph dans la boutique de F. Seguin, h. c. l.

Le plus fort arrivage de coton de toute la saison a été celui du steamboat Ocean Monarch, qui a débarqué sur la Levée 7011 balles, qui forment presque le chargement de deux navires d'une cale moyenne.

Messieurs les Editeurs,

Ce matin, un tiers dans l'Abeille, l'article—Expéditions contre les forts Jackson et Phil—nous, soussignés, membres de la compagnie des Ouvriers-Canonniers du Bataillon d'Artillerie d'Orléans, avons été chargés de ne pas voir figurer, à côté des noms les noms des officiers le major F. E. Thiard, l'adjudant Dr. Guérin, et de nos capitaines Gomez et B. W. Hebrard, le nom de votre bien aimé capitaine Mioton, qui est parti cependant avec le détachement, et qui a manqué à la [illegible] [illegible]

Les Ouvriers-Canonniers du Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

L'Almanach américain d'Ayer est donné gratis maintenant, chez Wright & Co et tous les droguistes qui seront heureux de le donner à ceux qui le demanderont. Toutes les familles devraient se procurer et se servir de ce livre, qui renferme des renseignements précieux. [illegible]

Tentative de vol à Baton-Rouge.—On lit dans le Gazette Advocate:

Mardi soir une tentative a été faite pour voler dans le magasin de Toulson & son rue Main. Deux voleurs ont pénétré dans la cour et pendant que l'un veillait, l'autre s'est mis à forcer la porte. [illegible]

MEXIQUE.

Nous empruntons au Trait-d'Union les paragraphes suivants, qui ajoutent quelques détails aux nouvelles que nous avons données hier:

Déjà, un Bulletin de Nouvelles avait commencé, dès le 25, à se publier à Mexico. Nous en avons sous les yeux le premier numéro. Il a pour éditeur responsable M. Francisco Zarco, dont le nom, cher aux partisans de la cause libérale, a fait ainsi sa réapparition dans la presse avant même que la fumée du combat se fût dissipée.

Le Boletin de Noticias contient, sur le triomphe de la cause populaire, un article éditorial des plus remarquables, dû à la plume de M. Zarco. Nous y lisons un autre article fort bien écrit par M. Manuel M. de Zamacona, sur les Derniers événements de la capitale.

Il est arrivé ce matin un courrier extraordinaire apportant au gouvernement la nouvelle officielle de la soumission de la garnison de cette place à l'ordre constitutionnel.

Le 27 du courant, Chacon, gouverneur et commandant-général pour la réaction, et M. le licencié Fernando Ortega, ancien député au congrès général, ont signé les conventions suivantes:

1o—Chacon et la garnison de la ville de Puebla reconnaissent les dispositions de la constitution de 1857, s'y soumettent, et, par conséquent, au gouvernement suprême qui en émane.

2o—Ortega garantit à Chacon son emploi et celui des autres chefs et officiers qui signent le présent acte d'adhésion, l'approbation de quelques emprunts qu'il a contractés, après examen préalable, et l'oubli de tout le passé, tant pour la garnison elle-même que pour toute la population, sans préjudice des tiers.

3o—Sont compris, dans la présente convention, la garnison de Matamoros et les chefs et subalternes de Visario.

4o—La garnison reconnaît comme gouverneur provisoire M. Ortega, conséquemment par S. E. M. le président de la république, Benito Juarez.

Mexico, 26 décembre.

Miramon est parti par la porte de Belen, et l'on dit qu'il s'est dirigé sur Milpa Alta, après que se sont débandés les grenadiers, le 3ème léger et la cavalerie avec les cuerudos qui l'accompagnaient. Le premier des corps susmentionnés a commencé, dit-on, à se disperser, la troupe enlevant en même temps ce qu'elle a pu d'une somme de $70,000 que Miramon avait tirée de la trésorerie, et qui était ce qui lui restait d'une répartition de plus de $100,000, opérée la veille au soir, entre lui et ses fidèles. Il n'avait eu que la peine de les voler aux fonds anglais.

Corona, Diaz, Perez Gomez, Escobar, Megrette, les Velez et Lagarde sont parmi ceux qui accompagnent ce triste personnage.

Vicente Segura Arguelles, qui a été arrêté dans sa cachette, par ordre d'Aureliano, a tué, d'un coup de pistolet, l'officier chargé de la commission, et les soldats qui accompagnaient cet officier l'ont en conséquence, traité de la même manière, Segura prevoyait, depuis plusieurs jours, ce qui devait lui arriver par suite de la conduite indécente qu'il avait tenue; il paraît même que non seulement il avait pris cette résolution, mais qu'il avait perdu la raison.

Je vous répète que l'ordre a été complètement maintenu, et que la population n'a rien eu à souffrir absolument jusqu'à ce moment, onze heures du matin. C'est un démenti solennel à ceux qui calomniaient les chinacas et les hordes.

On dit que Manuel Diaz Bonilla a été arrêté hier soir, et qu'il a été blessé par accident. On parle également de l'arrestation de Marquez et de Lares, mais je ne sais rien de positif à cet égard.

Faillites en 1860—La circulaire de l'agence de Dun Boyd & Cie., de New-York, fournit la statistique sur les faillites dans les principales villes des Etats-Unis en 1860 et 1859.

	Nombre de faillites.	1860 Passif.	Nombre	1857 Passif.
New-York	426	$32,187,297	915	$135,129,000
Boston	172	4,854,766	236	41,611,000
Philadelphie	206	22,584,100	144	6,107,000
Pittsburg	29	226,618	24	1,181,000
Chicago	56	1,304,603	117	6,572,000
Cincinnati	63	1,245,910	94	5,400,000
Nouvelle-Orléans	24	1,402,100	58	6,265,000
St-Louis	56	2,0?4,000	48	5,512,000
Baltimore	51	1,471,000	52	9,875,000
Louisville	26	307,706	18	751,000

Le nombre total des faillites dans tous les Etats-Unis en 1860 a été de 3,676 avec un passif de $79,807,845. En 1857 il y en avait eu 4,937 avec un passif de $291,750,000.

Le Rachat de la Vénétie.—Le Times consacre à la question du rachat de la Vénétie un article plein d'intérêt, dont nous croyons utile de donner la substance:

"Nous aurions peu d'espoir, dit le Times, d'aucune concession de la part de l'Autriche, s'il n'arrivait que ses intérêts dans cette affaire ne fussent réellement indiqués à ceux de l'Italie et de tout le reste de l'Europe. Nous pouvons être parfaitement sûrs qu'aucun effort ne sera épargné pour amener l'esprit de l'empereur à une conclusion qui nous intéresse tous si profondément.

"L'Angleterre désire la paix et une Italie une et prospère; la France prétend également, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de la prétention, désirer la paix, qui ne peut être consolidée qu'en faisant la Vénétie italienne. La Russie sait bien qu'une guerre entre l'Autriche et l'Italie serait livrée en Hongrie, et que si la Hongrie se soulève, il faut qu'elle se fasse prête, avec ses ressources actuellement réduites, à une autre insurrection en Pologne.

"La Prusse désire voir l'Autriche capable de supporter sa part de résistance contre la France, si cette résistance devient nécessaire, et sait qu'elle ne le peut faire jamais tant que l'Italie, aujourd'hui puissance de premier ordre, sera suspendue à son flanc avec une cause de querelle, n'attendant que le moment de sa conclusion.

"Ainsi, toute l'Europe est profondément intéressée à la solution prompte et définitive de la question vénitienne, et nous ne pouvons qu'espérer que cet intérêt général trouvera le moyen de produire quelque impression sur l'esprit de l'empereur d'Autriche lui-même. Il doit commencer à voir que ce qu'il a assez longtemps été batteur et les complaisants, il ne vivra heureux, où le suppose, d'entendre la voix de ceux qui discutent sur la situation des choses telles qu'elles sont, et non pas telles qu'il voudrait qu'elles fussent...."

Aussi le Times conclut-il qu'il n'y a aucun palliatif à cet état de choses, qu'il est impossible de troquer un territoire contre un autre, de sacrifier la Hongrie à la Vénétie et de garantir les possessions actuelles de l'Autriche à notre puissance, sous prétexte du maintien de l'équilibre européen:

"La seule ligne, par conséquent, qui nous semble ouverte afin de prévenir les grands malheurs qui s'annoncent, c'est de provoquer par tous les moyens et notre pouvoir la vente de la Vénétie. Après tout, il n'est rien dont l'Autriche ait autant besoin que d'argent comptant, et offrir à un Etat à la veille d'une banqueroute quelque garantie éloignée ou quelque équivalent douteux, ce serait la même chose qu'offrir à un homme qui se noie un legs dans un testament au lieu de l'aider à sortir de l'eau."

Garibaldi et Victor Emmanuel.

Voici la lettre (restée jusqu'à présent inédite) par laquelle le dictateur Garibaldi a remis ses pouvoirs entre les mains du roi Victor-Emmanuel:

Caserte, le 29 octobre.

Sire,

Lorsqu'en touchant le sol sicilien j'ai pris la dictature, je l'ai fait en votre nom et pour vous, prince illustre, en qui se résument toutes les espérances de l'Italie. Je remplis donc le vœu de mon cœur et j'acquitte la promesse exprimée par moi dans divers actes publics en déposant entre vos mains les pouvoirs qui, à tous les titres, vous appartiennent, à ce moment où les peuples de ces provinces se sont prononcés solennellement pour l'Italie une et pour votre règne, ainsi que celui de vos descendants légitimes.

Je vous remets le pouvoir sur 14 millions d'Italiens opprimés, jusqu'il y a quelque mois de cela par un despotisme stupide et féroce, et qui ont besoin désormais d'un régime réparateur, et l'auront ce régime par vous que Dieu a élu pour régénérer la nation italienne, la rendre libre et prospère au dedans, puissante et respectée au dehors.

Vous trouverez dans ces contrées un peuple aussi docile qu'intelligent, aussi ami de l'ordre que désireux de la liberté, prêt aux plus grands sacrifices lorsqu'il lui sont demandés dans l'intérêt de la patrie et d'un gouvernement national. Pendant les six mois où j'en avais la suprême direction, je n'ai eu qu'à me louer du caractère et du bon vouloir de ce peuple que j'ai eu, avec mes compagnons, la bonne fortune de rendre à l'Italie, dont nos oppresseurs l'avaient séparé.

Je ne vous parle pas de mon gouvernement. L'île de Sicile, malgré les difficultés qui ont été suscitées par des gens venus du dehors, avait des institutions politiques et civiles pareilles à celles de l'Italie supérieure; elle jouit d'une tranquillité sans exemple. Ici, sur le continent, où la présence de l'ennemi nous crée encore des obstacles, le pays est déjà acheminé par tous les actes publics à l'unification nationale: tout cela, grâce à l'habile intelligence de deux patriotes distingués auxquels j'ai confié les rênes de l'administration.

Veuillez bien, Majesté, me permettre de vous adresser une seule prière au moment où je vous remets le pouvoir suprême. Je vous supplie de placer sous votre haute protection ceux que j'ai eus pour collaborateurs dans cette grande œuvre de l'affranchissement de l'Italie méridionale, et d'accueillir dans votre armée mes camarades qui ont bien mérité de vous et de la patrie.

Je suis, sire, à vous.

G. Garibaldi.

Les soldats français à Pékin.

On lit dans le Moniteur:

"Certains organes de la presse anglaise, avec une persistance inexplicable, entretiennent leurs lecteurs des richesses fantastiques dont chaque soldat français va revenir chargé, après le prétendu pillage du palais impérial de Pékin. Pour toute réponse, nous nous bornons à reproduire textuellement une lettre écrite par le général de Montauban à S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, à la date du 8 octobre. On se rappelle que les ambassadeurs de France et d'Angleterre sont entrés à Pékin le 22 octobre, et que la paix a été signée le 25.

"Quartier-général sous Pékin, le 8 octobre 1860.

"Monsieur le maréchal,

"Nous étions convenus, le général Grant et moi, de nous rendre à Yuen-Ming Yuen, maison d'été que l'empereur occupe presque toujours, à quatre lieues au nord de Pékin.

"Ce pays est tellement coupé de routes, de bois, etc., que le général Grant s'est égaré avec son armée, et que je suis arrivé seul, le soir, devant le palais, gardé par une garde tartare.

"Malgré une marche longue et pénible, j'ai fait occuper le palais à sept heures du soir et, en y entrant de vive force, j'ai eu deux officiers et quelques soldats blessés. Les Tartares ont évacué le palais confié à leur garde et ont perdu quelques hommes, dont un mandarin tué dans la cour même. J'ai fait occuper le palais, et le lendemain au jour, je m'y suis rendu. Il m'est impossible, monsieur le maréchal, de vous décrire les merveilles de cette habitation impériale; rien, dans notre Europe, ne peut donner l'idée d'un luxe pareil. Je m'empressai de vous adresser des splendeurs dans ces lignes et pas d'en envoyer les spécimens les plus riches à Votre Excellence, par le prochain courrier, pour vous en faire une description complète.

"J'ai fait garder par des postes assez forts les diverses issues de palais, afin que rien ne fût dérangé avant l'arrivée de nos alliés, que j'ai fait prévenir de suite. Quelques heures après, ils sont arrivés, et, comme une partie de leur cavalerie avait suivi ma colonne, j'ai fait désigner deux officiers anglais et deux officiers français [illegible] pour que rien ne fût touché, et que la part fût faite équitablement. [illegible]

vés, nous avons nommé trois commissaires de chaque nation pour procéder au partage des objets les plus précieux. Dans ce partage, j'ai recommandé à nos commissaires de ne s'attacher qu'aux objets ayant, de la valeur au point de vue de l'art ou par leur antiquité; j'espère envoyer à Votre Excellence, pour S. M. l'empereur et pour les galeries de l'empire, et pour le musée d'artillerie, des curiosités assez rares en France.

"En ce moment, j'attends l'arrivée du baron Gros, qui doit me rejoindre ici, où se trouve aussi lord Elgin. Une sorte de convention a eu lieu entre le prince Kong, régent de l'empire, et le général anglais, au nom des deux généraux en chef. J'avais consenti à un armistice afin que le prince Kong vînt à Pékin pour traiter; il s'est retiré à huit lieues, et l'empereur est en Tartarie.

"Veuillez excuser, monsieur le maréchal, l'incorrection de cette lettre que je vous écris à la hâte; je resterai ici demain et même jusqu'à ce que Pékin soit occupé de gré ou par la force, et j'aurai l'honneur de vous rendre officiellement un compte détaillé.

"Recevez, etc."

Le ministère français—D'après une note insérée le 21 décembre, dans la partie officielle du Moniteur, les départements ministériels restent classés de la manière suivante:

Ministère d'Etat,—de la justice,—des affaires étrangères,—de l'intérieur,—des finances,—de la guerre,—de la marine et des colonies,—de l'instruction publique et des cultes,—de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,—de la maison de l'empereur.

Toutefois, les ministres, avec ou sans portefeuille, prennent rang entre eux, comme suit, d'après l'ancienneté déterminée par la durée de leurs services, en qualité de membres du conseil des ministres, à l'exception du ministère d'Etat, qui conserve la préséance.

MM. le comte Walewski, ministre d'Etat;—M. Baroche, ministre sans portefeuille;—Magne, ministre sans portefeuille;—Rouher, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics;—le maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'empereur;—Billault, ministre sans portefeuille;—Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes;—Delangle, garde des sceaux, ministre de la justice;—le comte de Persigny, ministre de l'intérieur;—le maréchal comte Randon, ministre de la guerre;—le comte de Chasseloup Laubat, ministre de la marine et des colonies;—Thouvenel, ministre des affaires étrangères;—de Forcade, ministre des finances.

Décédée, vendredi matin, 11 courant, à 9 heures et demie, à l'âge de 42 ans, Dame VICTORIN ROMAN née Victoire David. Les amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu à l'église des Jésuites, rue Baronne, ce matin à 10 heures et demie.

Décédé hier, à 8 heures du soir, à l'âge de 7 ans et demi, Edgar Joseph Solomon, fils unique de Caroline et Joseph Solomon. Les amis et connaissances des familles Solomon, Barnett et Audler sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de chez le père du défunt, au coin des rues Brond et Laharpe.

Avis.

Le Conseil de France à la Nlle-Orléans, soussigné, croit devoir prévenir ses compatriotes qu'aux termes de l'article 21 du Code Napoléon, tout Français qui, sans autorisation de l'Empereur, prendrait du service chez l'étranger ou s'affilierait à une corporation militaire étrangère, perdra sa qualité de Français.
Consulat de France, Cte MÉJAN.
Le 11 janvier 1861. 12jv—6t

Aux consommateurs de Gaz.

Compagnie du Gaz de la N. Orléans, 11 janvier 1861.

A PARTIR du 1er janvier courant, le prix du gaz a été réduit à quatre piastres par mille pieds cubes.
Par ordre. N. O. J. TISDALE, Trésorier.

Avis.

La société existant jusqu'à ce jour, sous la raison F. BRULATOUR & Co, entre F. E. Brulatour, John F. Cady et H. Nores, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. John F. Cady se retirant.
MM. F. E. Brulatour et H. Nores se chargent de la liquidation de l'ancienne maison et continuent les affaires sous la raison BRULATOUR & CO.
F. E. BRULATOUR, JOHN F. CADY, H. NORES.
Nlle-Orléans, 11 janvier 1861.

Cheval perdu.

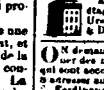

PERDU, le 5 du courant, un cheval jaune selle, queue et crinière noires. Le prix de sa capture est offert à la personne qui le ramènera à l'encoignure Chemin de Bayou et Broad. ARTHUR A. BROUSSE.

Un chien de Terre Neuve, noir, le bout des pattes de devant blanc. Un chien de chasse couleur chocolat, et blanc sous le ventre. Récompense sera payée sur le 167 rue Dauphine entre Ursulines et St. Pierre.

A LOUER—Tout ou partie d'une maison à étage située rue Royale entre St Philippe et Ursulines. S'adresser à messieurs LAFFITTE & DEFFARGE 131, rue Royale.

ON demande quelques femmes pour faire fonctionner des machines à coudre. On offrira à celles qui sont accoutumées aux machines à coudre de Singer. S'adresser au foreman du Southern Sack Factory, rue Ferdinand, Nos 19 et 21.

On demande des hommes accoutumés à écorcher les cuirs. S'adresser au foreman du Southern Shoe Factory, rue St. Ferdinand, Nos 19 et 21.

ATTENDU par le navire Rosolet, de Bordeaux—Troisième Bordeaux sans arrêts. 20 barils Olives en chemin—à vendre par TAMBOURY & Co, 37, rue Royale.

Grocerie à vendre.

UNE GROCERIE bien achalandée, située rue Marais, et Mandeville, 3me District, sera vendue à Paseas à des conditions avantageuses. B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

SARDINES—100 caisses sardines à l'huile de Nantes, 50 de 1/2 b-à-b, à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

CHAMPAGNE—75 paniers champagne Heidsick Piper; 75 paniers champagne Breu; 50 boîtes de Cliquot; 50 do Chasseur, pour vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

RAISINS—100 caisses raisins de Malaga Layers; do et quarts de caisses à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—34 barriques vin rouge St-Estèphe; 24 caisses vin rouge do do St-Julien Médoc; 150 caisses vin rouge, 12 bouteilles Haut Brion; 100 do do Château Léoville; 100 do do Charles Lafitte; A vendre par CAMILLE LACOSTE, 276, rue Royale et rue Dumaine.

EN débarquement du navire Fenay, du Havre—20 barils bière de E. Scidel à Montevilliers. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 276, rue Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—15 caisses du Château Margaux, 10 do de 5 1/2 boîtes ... A vendre par CAMILLE LACOSTE, 276, rue Royale et Dumaine.

EN débarquement du steamship Bienville, de New-York—25 fromages pâte grasse de Strasbourg. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 276, rue Royale et Dumaine.

B. PRADEL, aîné,
44, rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles.

Etrennes pour le jour de l'an.

Alfénide! Alfénide!!

300 DOUZAINES couverts alfénide, garantis métal blanc, seront vendus à 18 piastres les douze couverts, et toutes les pièces qui composent le service de table seront vendues dans la même proportion, au prix coûtant, pour éviter une consignation.

On a aussi un grand assortiment de couteliers Rodgers, tels que COUTEAUX DE POCHE, COUTEAUX DE TABLE, RASOIRS EXTRA FINS GARANTIS, et un grand assortiment de ciseaux fins.

Seul dépôt: 44, rue St-Charles.

Avis spécial aux Encanteurs.

JE serai au bureau de MM. C. E. Girardey & Co, rue des Magasins, No 37, de 10 à 12 du courant, pour recevoir et créditer vos comptes pour le troisième expiré le 1er janvier. E. W. ROBERTSON, Auditeur.

Cannel anglais à $1 le baril.

Nous continuons à vendre cet excellent charbon, de première qualité, à raison de $1 le baril, rendu à domicile. E. DE ROSENORN, 112 Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

N. B. Anthracite et Pittsburg aux plus bas prix du marché.

A vendre,

UNE machine avec son manège, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses accessoires et ustensiles. A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, No 26, rue du Camp.

$65 EUREKA! $65
MACHINE A COUDRE, patentée,
D'ELIAS HOWES,
Rue du Camp, No 3.
Agent, E. L. NIMMO.

LE public est prié de se rappeler que cette Machine est la seule qui, se vendant à bon marché, coud les étoffes les plus épaisses et les plus fines et dure davantage. Elle est supérieure à toutes celles à $30 ou $60. TOUTES LES AUTRES ont toutes l'attention des acheteurs.

Gruau de Santé
—Patenté—
Découvert et Perfectionné par
F. MARMAY.

CETTE nouvelle substance, alimentaire et hygiénique de premier ordre, est un remède infaillible contre la dyspepsie et toutes les maladies de l'estomac ... Il se vend à la Nlle-Orléans chez tous les principaux pharmaciens, ainsi qu'à la pharmacie de l'hôpital de la rue du Cirque. Au dépôt principal 54, rue de la Douane ... A. RENAUD TRABER, agent principal pour les Etats du Sud.

EN débarquement du navire Rachel, de Bordeaux—10 barriques vin blanc Haut Sauterne; 20 caisses vin rouge; 40 caisses Château Léoville; 200 do Château Margaux; 40 do Haut Sauterne; ... E. DECHAMPS, rue Royale.

EN débarquement du navire Egypt, venant de Bordeaux: 25 paniers de pommes de terre; ... A. GARDIERE & Co.

ATTENTION.

☞ Le shérif procédera, aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente à l'encan de terrains de valeur situés dans le Troisième District. Voir aux annonces.

VENTE SANS RESERVE.
Bottes, souliers et brodequins, longs faits et chemises.

☞ L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente, sans réserve, de bottes, souliers et brodequins, qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions à la vente.

Trois Habitations Sucrières DE VALEUR,

Seront vendues à l'encan,
Par McCerren & Landry, encanteurs

Dans leur salle d'encan, au MASONIC HALL, samedi matin, 26 janvier 1861, à 11 heures.
☞ Voir l'annonce publiée en plein, dans le Picayune et le Delta. 7 janv—jusq. 26 janv.

Bureau du Trésorier—Hôtel de Ville.

Nlle-Orléans, 7 janvier 1861.

LE public est respectueusement informé que les licences sur tous les commerces, métiers et professions, sur les cabs, voitures, drays, charrettes, wagons ou véhicules quelconques, publics ou particuliers, sont maintenant dues et doivent être payées à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, et à moins qu'elles ne soient payées avant le 1er février prochain, elles seront poursuivies par l'avocat de la ville, avec frais.
ADAM GIFFEN, Trésorier.

Banque du Crescent City.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1861.

LE 7 du courant, à une assemblée des actionnaires, ont été élus Directeurs pour l'année: Jno G. Gaines, Joshua Peebles, H. Kendall Carter, B. F. Bliss, Jno G. Robertson, Wm C. Tompkins, Jno Pemberton, W. S. Tullis, B. P. Voorhies.
Aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. Jno P. Leroux a été élu, à l'unanimité, Président de cette Banque.
JULES CASSARD, caissier.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1861.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs, par les actionnaires de cette institution, aura lieu, au local de la Banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. L. PEIRE, caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1861.

UNE élection de sept directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au bureau, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle Orléans, 4 janvier 1861

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois et payable à partir du 10 courant. GEO. A. FRERET, caissier.

AVIS.

Bureau, rue St Charles, No 24.

AVIS est donné aux actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU STAR qu'il a été déclaré, par les Commissaires de Liquidation, un dividende de 2 pour cent sur le capital, lequel dividende sera payé aux actionnaires sur présentation de leurs certificats.

Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires, ont été dûment élus Directeurs pour l'année: J. M. LAPEYRE, N. E. JENNINGS, EDW. BRIGGS, ALPHONSE MILTENBERGER, F. A. LULING, JOS. LANATA, JOHN WATT.
ALF. BOURGES, Secrétaire.

BUREAU DU CANAL CARONDELET ET DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION.
Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1860.

☞ Conformément aux résolutions adoptées à une assemblée du Bureau des Directeurs et un Comité des membres de la Compagnie tenue le 18 décembre 1860, des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie jusqu'au VENDREDI, 1er jour de février 1861, inclusivement, pour la location à bail, pour un terme de cinq ans, du Canal Carondelet, et Bateaux à vapeur, Chemin coquillé et Edifices, le privilége de collecter le péage du Canal, du Bayou St Jean et du Chemin coquillé, et tous les autres droits et priviléges de la Compagnie d'après ses charte et les amendements qui ont rapport. Les dites propositions devront être faites suivant les spécifications adoptées par ladite Compagnie le 18 décembre 1860, une copie desquelles, certifiée par le Secrétaire, est affichée au bureau de la Compagnie jusqu'au dit 1er février 1861, inclusivement, pour la revue de ceux qui désireraient en prendre connaissance.
Les propositions devront être cachetées et adressées au soussigné, Secrétaire de la Compagnie, et marquées sur l'enveloppe: "Propositions pour la location à bail de Canal Carondelet, etc."
LOUIS GAGNET, Secrétaire.

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.

31 déc. 1860.

AVIS—Les Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent, lequel proviendra des bénéfices des six derniers mois, et sera payable à partir de lundi, 1er janvier prochain.
N. O. J. TISDALE, Trésorier.

Societa Italiana di Mutua Beneficenza.

I membri di questa Società sono invitati ad assistere alla assemblea straordinaria che avrà luogo DOMENICA prossima, 13 cor., alle 11 ore A. M. nella sala della Società, No. 12, strada Chartres, tra St Louis e Toulouse.
ANGELO SOCOLA, Secretario.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

L'ASSEMBLEE régulière mensuelle de cette société, laquelle devait avoir lieu dimanche dernier, 6 du courant, est renvoyée à cause de l'élection d'Etat, aura lieu au local de la société, à la salle de l'Ecole gratuite, rue Grande-Hommes et Casernes Eliziane, Troisième District, DIMANCHE PROCHAIN, 13 janvier 1861, à midi précis. Les membres sont priés d'être ponctuels car des affaires importantes leur seront soumises.
Par ordre du président, S. P. DE LABARRE.
AUG. LABOS, secrétaire.

ON DEMANDE A LOUER,

UNE ou deux chambres ou un premier dans les rues Royale, Bourbon ou Dauphine entre Dumaine et Quartier.
Laisser l'adresse de 11 à 2 heures, rue Royale, No 82, au premier, en face la banque de l'Etat de la Louisiane.

SOMNAMBULISME.

MME ALLUARD, rue Bourbon, 331, entre Ursulines et Hôpital, traite spécialement les maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Sur dix maladies, huit sont radicalement guéries. Elle traite également les maladies de poitrine et de l'asthme, la gastrite, les maladies pulmonaires et de l'asthme, la goutte et la paralysie, gastro et infiltrations; dans les cas d'estomac, gastrites, digestions difficiles, pas d'appétit, etc.
Prix des consultations: trois piastres pour les cas ordinaires.

MAGNOLIA whisky de S. M. Pike—75 barils en débarquement du steamboat Universe, à vendre par BERNARD TURPIN, 51 (ancien 55), rue Vieille Levée.

AVIS.

LA Société qui existait en cette ville entre les soussignés, sous la raison sociale de S. De Visser & Co., est aujourd'hui dissoute par limitation de contrat. La signature de la maison ne sera employée qu'en liquidation seulement.
SIMON DE VISSER, JOSE VILLARRUBIA.
31 décembre 1860.

Formation de société.

☞ Les soussignés ont ce jour formé une société pour la continuation des affaires de la maison S. De Visser & Cie, en cette ville, sous la raison sociale de Villarrubia & Laughland.
JOSE VILLARRUBIA, GEO. LAWSON LAUGHLAND.
1er janvier 1861

Société des Francs-Amis.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1861.

LA Société des Francs-Amis, de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, ayant obtenu sa charte de la ville, donne avis à tous ceux que cela pourrait concerner que ladite charte est enregistrée au bureau des hypothèques.

MEDECIN HOMŒOPATHE
DE PARIS.

M. PRAX reçoit tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
Spécialités.
Maladies des enfants, Idem hystériques, Idem vénériennes, Accouchements.
Rue des Remparts No 161, au premier.
On trouvera à la même adresse, Mme Oller, sage-femme espagnole.

Dents artificielles.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
153 Royale, coin St-Pierre,—Entrée par la rue St-Pierre,

Pose une ou plusieurs dents ou fait un dentier avec gencives, selon des procédés perfectionnés et au moyen de la pression atmosphérique, qu'il garantit comme devant assurer toutes les fonctions des dents naturelles.
Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.

S. D. GRATIAA & CO.
59, rue Douane,

OFFRENT à vendre, en magasin ou à l'entrepôt, les articles suivants: 100 paniers huile Bounin frères, 25, 22 et 12 douz.; 100 do porto, marque de la Couronne; 20 do sherry; 20 do porto Masch; 100 paniers champagne Delorme, grandes et petites bouteilles, do Cordon Vert; do Delligny, à b.; 80 caisses imperial St-Thomas; 20 pipes genièvre "Queen"; 200 fûts cognac des marques suivantes: Planat & Co, Gautier frères, Castillon, Bazerac & Co, Larroche frères, T. Meneau, Union Proprietors de la Jarria; 200 barriques vin rouge pour famille; 100 do vin blanc do; 20 caisses vin rouge Lecompte & Co, gr. b. et p. b.; 20 barils do; 20 do Chateau Giscours, gr. et p. b.; 50 do Margaux Leys do do; 20 do petits pois Ronslensta, 1/2 b.; 10 do truffes noires, 1/2 b.; 10 do pâtés truffés; 10 do prunes en paniers.

PATTES D'ASPERGES.
10,000 PATTES D'ASPERGES

☞ Reçues par le Margaret Reinhart, de Philadelphie.—Aussi—Grand assortiment de GRAINES POTAGÈRES, de LA DERNIÈRE RÉCOLTE.
F. BACHELIER, 21 et 23 rue des Ursulines.

POMMES de terre—400 barils pink eyes et London ladies de choix, en débarquement de la goélette J. E. Miller.
Oignons—70 barils oignons rouges de choix, en débarquement du bateau à vapeur New Palls City.
Fruits secs—350 barils et sacs pommes et pêches de choix.
Fèves—300 barils fèves blanches et fèves rouges, prime.
Pommes de terre—1,000 barils Mercha nites et pink eyes, prime.
Fois concassés—300 barils, demi barils et barillets pois concassés de première qualité.
Patates douces—150 sacs patates blanches et jaunes, pruneaux en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, Rue Poydras, No 50, ancien No. 34.

PHOTOGRAPHES,
AMBROTYPES IVORYTYPES.
F. MOISSENET

A transporté sa galerie de l'encoignure Canal et Camp, Au No 142, rue du Canal, près Bourbon.

M. MOISSENET annonce à ses clients qu'il vient de monter sa nouvelle Galerie avec un soin tout particulier. Il s'est assuré le concours d'un habile photographe et de deux artistes peintres ...
PORTRAITS AMBROTYPES.
Portraits photographiques, depuis la miniature jusqu'au portrait de grandeur naturelle, soit à l'aquarelle, soit à l'huile.
Reproductions de toute grandeur, des tableaux gravures, etc.

Demande de cuisinière.

ON demande de suite une bonne cuisinière, française ou allemande. S'adresser dans la rue de Chartres, No 54, à Mlle SOPHIE BOUTRON.

TRAITES
SUR LA HAVANE,
Pour n'importe quelles sommes,
ET A COURTE VUE,
A vendre par P. PEATS & Co, Commercial Place, No 22.

Avoine entre de Prince Edward Island

2000 boisseaux, en débarquement du navire Columbia, et à vendre par ... A. GARDIERE & Co., 59, Vieille Levée.

MAISON
LUCAS & MASSON
Encoignure Royale et Conti.

Renommée pour vendre MEILLEUR MARCHÉ que toutes les maisons de nouveautés de la Nouvelle-Orléans, veut clore la saison et écouler tout son stock par un immense sacrifice, qui rend toute concurrence impossible.

AVIS—AUX PERSONNES QUI VEULENT ACHETER DE
BELLES MARCHANDISES
A BON MARCHÉ.

BILLETS PERDUS OU ÉGARÉS.

LES soussignés donneront une récompense libérale pour la remise des vingt-et-un billets ci-après décrits perdus ou égarés vers le 11 octobre dernier, le paiement desquels billets avait été arrêté et le public prévenu de ne pas les recevoir ou escompter, par un avis inséré dans le New-Orleans Picayune du 13 octobre dernier:

Les 16 billets suivants datés à la Nouvelle-Orléans à l'ordre de et endossés par R. S. Ancoin et payables à son bureau.

1—No 712—Billet de J. H. Berman du 28 Février 1860, à 10 mois de date, échu 28/31 décembre 1860	$ 841,7
2—No 722—Billet de H. L. Mounier & fils du 1er juin 1860, payable au tout mars 1861	1200,1
3—No 748—Billet de G. W. Lawson du 3 juin 1860, à 8 mois de date, échéant 3/5 mars 1861	1513,9
4—No 776—Billet de J. L. Kingsbury du 29 mars 1860, à 9 mois de date, échu 2 décembre 1er janvier 1861	466,64
5—No 726—Billet de D. H. Bouk du 25 février 1860, à 17 mois de date, échéant 25/28 février 1861	366,40
6—No 724—Billet de Wright, Wortham & Co. du 9 février 1860, à 12 mois de date, échéant 9/12 février 1861	887,86
7—No 72?—Billet de White & White du 13 février 1860, à 12 mois de date, échéant 13/16 février 1861	407,62
8—No 723—Billet de J. F. Treil du 28 février 1860, à 12 mois de date, échéant 23/26 février 1861	326,13
9—No 770—Billet de Morrison & Woodson du 20 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 20/23 mars 1861	882,45
10—No 771—Billet de H. C. Halverson du 27 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 27/30 mars 1861	647,42
11—No 783—Billet de Land & Deacon du 8 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 5/8 mars 1861	387,35
12—No 791—Billet de W. D. & J. B. Ollphist, du 7 avril 1860, à 12 mois de date, échéant 7/10 avril 1861	1020,22
13—No 79?—Billet de W. D. L. F. Craig & Co. du 3 avril 1860, à 12 mois de date, échéant 3/6 avril 1861	823,72
14—No 784—Billet de L. T. Price & Ricketts du 13 mars 1860, à 4 mois de date, échu 13/16 juillet 1860	545,60
15—No 790—Billet de T. P. Eskridge du 29 février 1860, à 12 mois de date, échéant 28 février 3 mars 1861	752,81
16—No 831—Billet de M. J. Lambre du 8 juin 1860, à 6 mois de date, échu 8/11 décembre 1860	466,81

—AUSSI—

Les 5 billets suivants, tirés et endossés comme ci-après et acceptés par R. S. Ancoin:

1—No 797—Billet de Amadeo et Théophile Brand, conjointement et solidairement, daté Thibodaux 9 novembre 1859, à l'ordre de et endossé par Amadeo Brand, payable en tout mars 1861, à la paroisse Lafourche	840,86
2—No 601 1/2—Billet hypothécaire de A. Gentile, daté Assomption, 11 avril 1859, à l'ordre de et endossé par A. Lorot, payable le 11 avril 1861, au bureau du recorder d'Assomption	887,80
3—No 820—Billet de J. Blabot, daté Nouvelle-Orléans, 1er juin 1860, à l'ordre de et endossé par A. Wright, payable au 1 et avril 1861, au bureau de R. S. Ancoin	838,16
4—No 602½—Billet hypothécaire de A. Gentile, daté Assomption 11 avril 1859, à l'ordre de et endossé par A. Lorot, payable à trois ans de date, au bureau de recorder d'Assomption	
5—No 8?1—Billet hypothécaire de B. Gemeur, daté Houma, paroisse Terrebonne, le 23 avril 1860, à l'ordre de et endossé par lui-même, payable le 1er décembre 1861, au bureau de Legasse & Ferré à la Nlle-Orléans	355,00
	$14214,6

Le paiement de tous les susdits billets ayant été arrêté, le public est de nouveau prévenu de ne pas les recevoir ou escompter. JUDSON CO., Banquiers. Rue du Camp. No. 14.

HOTEL DU SUD,
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par
N. GEORGES,

N. GEORGES, connu à la Nouvelle-Orléans dans le genre d'affaires depuis plus de 24 ans, a l'honneur de prévenir publiquement messieurs les habitants de l'Etat de la Louisiane, qu'il continue à tenir l'HOTEL DU SUD.
La maison vient d'être entièrement réparée, l'ameublement est aussi tout neuf qui le rendra le plus confortable; toutes les chambres sont vastes et bien aérées, ... Mme GEORGE est trop bien connue pour en parler.
Messieurs les voyageurs trouveront dans cet établissement tranquillité et attention.
La localité est des plus avantageuses, faisant face à tous les bateaux à vapeur de la haute et basse Louisiane.
Pour logement et pension: depuis $25 jusqu'à $30 par mois. Chambres de $1 à $2 par jour. Pour les pensionnaires seulement. prix très modérés.
M. George se charge des affaires en ville.
☞ On a besoin d'un portier parlant le français et l'anglais.

RESTAURANT D'EDWARD,
15, rue d'Union,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus est ouvert depuis le 1er novembre. La maison est commode et bien aérée, et la location est centrale, à la portée des affaires et une des plus agréables de la ville. On pourra y prendre des diners pour les familles et les parties privées. Les familles seront servies dans le plus court délai.
Aussi—Lunchs froids et soupers pour bals et soirées. Le soussigné ayant été employé dans les principaux restaurants de cette ville, a acquis une grande expérience dans cette ligne d'affaires, et il espère pouvoir satisfaire entièrement ceux qui l'honoreront de leur patronage. EDWARD DENECHAUD.

NOUVEAU MAGASIN.
Spécialité de Confections.
DENTELLES, LINGERIES, &c

M. C. WALLER & Cie., informent respectueusement les dames qu'ils viennent de créer à l'encoignure Bourbon et Bienville, un magasin pour la vente des Manteaux, Dentelles, Lingeries etc.
Un atelier, à la tête duquel se trouvent des premières ouvrières arrivant de Paris, a été formé pour la confection des ROBES, MANTEAUX, HABILLEMENS pour enfants—Soins minutieux, prix modérés, prompte exécution.
On a besoin de plusieurs ouvrières.

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.
EPICIERS
Aux bloc stores,
Encoignure Bienville et Vieille-Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin No 17, Front-Levée et 60, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en main un bon stock de groceries, aux prix les plus bas du marché.

Encore un nouveau déballage
Chez C. LELIEVRE & Co.,
174 rue Royale.

REÇU par le steamship Bienville, de New-York—20 grosses de ruches pour chapeaux, dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à $1 50.
400 boîtes de fleurs pour coiffures à 60 cents la boîte. Toutes ces fleurs sont de la plus grande richesse, haute nouveauté.
Magnifique assortiment de fleurs velours et or, avec et beaucoup de fleurs or.
Nouveauté en peignes et ceintures Beyrouth.
Galons et passementeries or.
Etoiles, boutons et ornements or.
Epingles à coiffures du dernier genre.
Peignes ivoire et écaille.
Bijouterie de deuil en jais, monture or.
Cotons et porte-monnaies, nouveaux genres.
Jeux de lotos, damiers et dominos, &c, &c.

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS
DUMAS Frères,
136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de
Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.
Leur assortiment comprend, entre autres:
Draps des premières fabriques d'Europe.
DOESKIN NOIR
Casimirs doubles,
Etoffes pour pantalons,
Etoffes, soie et laine, pour gilets
Draps-casimirs,
Draps-marines,
Chemises confectionnées.
Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus modérés.
☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.

PAPIERS PEINTS.

EN magasin, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET AMERICAINS, de toutes qualités, reçus par les derniers arrivages à des prix modérés par FRANK NEWHALL, 88, rue du Canal, entre Vieille-Levée, au premier.
P. S.—Des ouvriers habiles envoyés dans n'importe quelle partie de la ville ou de la campagne.

REÇU par le navire Fenay ... [illegible]

SPÉCIALITÉ.
DIAMANS! DIAMANS!!
A. CANDIDE,
No 83, rue de Chartres,

OFFRE à vendre aux plus bas prix un JOLI ASSORTIMENT DE BIJOUX montés en diamans, tels que Bracelets, Broches, Cœurs, Médaillons, Croix, Boutons, Boucles d'oreilles, Bagues et Montres, &c. Le tout en DIAMANS de première qualité.—Aussi, un joli choix de MONTRES et de CHAINES en or.
Spécialité pour la monture du diamant. Réparation de bijoux, au No 83, rue de Chartres, près Conti.

LOUISIANA ACADEMY
Rue Hôpital, No 79,
entre Royale et Bourbon.

Cette institution fondée par M. A. FERRIER ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le latin et le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. Un maître d'escrime chargé aussi des exercices militaires est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon la force des élèves.

Institution Lefoullon,
Rue St-Claude, entre Ursulines et Mayou.

MME et Mlle LEFOULLON informent les familles avec lesquelles elles sont en rapport, qu'elles rentreront leurs classes le 7 janvier prochain, et qu'elles continuent à tenir la classe des garçons ainsi que celle des demoiselles. Le cours d'études sera exactement le même que par le passé.

Genièvre de Hollande.

15 Pipes Schiedam de J. Mencher, en débarquement du navire Elbe, arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, No. 33, rue Gravier.

GALERIE DES BEAUX ARTS
DE A. CONSTANT & CO.
ARTISTES ET PHOTOGRAPHES,
Nos 20 et 21...RUE DE L'HOPITAL...Nos 20 et 21

A. CONSTANT & Cie, informent leurs clients et le public en général, qu'ils sont prêts à exécuter les portraits de tous genres et de toute grandeur, peints à l'huile ou au pastel, par un ou par douzaine, à un prix bien meilleur marché que dans toute autre galerie.
Etablis depuis qui eleux institutes et qui exposent, rue de l'Hopital, les grands portraits exécutés par eux-mêmes, ils invitent le public à venir visiter le laboratoire où sont ces grands portraits, de 10 heures à 2 heures.
A. CONSTANT & Co

AUX DAMES.
MADAME MAURY,
SAGE-FEMME,
Ex-interne de l'hôpital de Toulouse,
reçue par la faculté de Montpellier,
Concours de 53 et 54—1er prix.

MME MAURY, successeur de madame DANDREIS, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet spécial de consultations, pour le traitement des maladies de l'utérus.
Les dames de la campagne pourront être traitées au domicile de Madame Maury et celles en couche y recevront les soins les plus assidus. Madame Maury viet gratuitement, les dames qui lui seront envoyées par les médecins de la Nouvelle-Orléans.
Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchements en ville.
Consultations de 11 heures à 2 heures, rue Bourbon 214, entre Dumaine et St Philippe.

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées, VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTÉES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et enfants.
Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR., 49, rue de Chartres

Brodequins Russett.

6000 paires brodequins Russett, de premier choix. A vendre à des conditions libérales, par BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

AVIS.

M. C. F. POYET, docteur en médecine de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera ses soins empressés aux personnes qui réclameront le secours de son art.
Consultations, le matin de 10 à 11 heures; l'après-midi, de 3 à 4 heures. Office: Rue Du Maine, No. 76, entre Bourbon et Royale.

AD. BINCK.
PEINTRE EN PORTRAITS.
No 7, rue Bourbon.

Pour Cordonniers.
L'élastique pour souliers,
De la compagnie de GOOD YEAR
est arrivé et sera vendu continuellement chez LEON PIERRE & Co, marchands de cuirs, 71, rue de Chartres

CHOCOLAT! CHOCOLAT
Avis aux familles.
G. LAVIE,
Rue St-Charles, No 21,

ANNONCE aux familles qu'il vient de déballer son assortiment de chocolats dont la qualité supérieure bien connue, a toujours été appréciée par les connaisseurs.

EN débarquement du navire Geo. W. Bourne, de Bordeaux—50 barriques vin rouge Queyries, 30 do do St-Julien, 25 do do Castenau, 24 do do Pauillac, 20 do do Margaux, 4 do do Léoville, 4 do do Cos Labory, 5 do do Margaux, 2 demi do do Canteloup. 565 caisses 12 bouteilles St-Laurent, 336 do do Lamarque, 160 do 24 demi do do, 240 do 12 bouteilles Canteloup, 50 24 demi do do, 110 do 12 bouteilles Margaux, 40 do 24 demi do do, 36 do 12 bouteilles Léoville, 38 do 24 demi do do, 40 de 12 bouteilles Page Clément, 45 do de Graves Larose, 100 do vin blanc Sauternes, 30 do 24 demi do do do. A vendre par E. BORDELOIS, 21 rue Conti.

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre et à vendre par le soussigné: 50 paniers, 12 bouteilles champagne Royal Hunter. VOS MAIGNAN, 17 rue St Louis

PETITS pois de Briant—25 caisses petits pois au naturel, à vendre par B. TURPIN, 25, ancien 55, rue Vieille Levée

MAGNOLIA whisky de S. N. Pike—15 barils en magasin, à vendre par B. TURPIN, 53, ancien 55, Vieille Levée

CHANDELLES de Paraffine—50 caisses à vendre par B. TURPIN, 53, ancien 55, Vieille Levée

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsick Piper, bouteilles et 1/2 bouteilles, 50 paniers E. Perrier & do., à vendre par B. TURPIN, 53, ancien 55, Vieille Levée

RHUM de Ste Croix, etc douane—8 poinçons à vendre par B. TURPIN, 53, ancien 55, Vieille Levée

CONFITURES des Shakers—38 caisses à vendre par B. TURPIN, 53, ancien 55, rue Vieille Levée

LIQUEURS—15 caisses liqueurs extra en caraffes, 35 caisses liqueurs Marie Brizard; 30 caisses liqueurs Lalanne; 20 caisses curaçao blanc et rouge de Hollande; 32 caisses cassis à la Vanille; 16 caisses crème de vie de Dantzig; 30 caisses liqueurs de Copenhague; 12 caisses Chartreuses, Anisette, Raspail, Punch au Rum, etc., à vendre par DUNZE & Co, Enc. Royale et Conti.

EN débarquement du steamship Habana, de la Havane—180 kegs Olives de Séville, 5 pipes Rum de la Havane en Colis, à vendre par F. SANCHO, No 269, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

SARDINES sans arêtes—60 caisses de 100 1/2 boîtes, 30 caisses de 100 1/4 boîtes de sardines sans arêtes de la marque favorablement connue de Lemarchand. A vendre par DUNZE & Co, Encoignure Royale et Conti.

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de
Mme F. ALBERT,
34, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à le justifier par son exactitude et la nouveauté de ses modèles.

CIGARES de la Havane—35 mille cigares de marques célèbres Black Warrior, Gutierrez et Cazuela, en débarquement de la goélette Havane, et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 45, Vieille Levée, enc. Bienville et Douane.

Souliers chaîn blanc, couleur avec blanc.

2,000 PAIRES souliers satin blanc pour soirées et bals ... BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ
LE MEILLEUR MARCHÉ!
THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe,
VIVE LA CONCURRENCE!!!

AYANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, quoique-unes d'autres villes seront vendues à un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.
Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.
COLS CROCHET à $1 00, valant $3 00.
RESILLES à 40 cents, valant $1 00.
POULT DE SOIE uni, toutes couleurs, à $1 00, valant $2 00.
ROBES DE BAL à $5 00, valant $12 00.
Et tous les autres articles en proportion.
1000 COLS CROCHET à 10 cents.
Un grand nombre d'autres articles.

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, tels les rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, croup, maux de gorge, etc.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent les longues nuits de souffrances et d'insomnie.
Son goût agréable la rend d'une facile administration et son prix modéré (75 cents) la met à la portée de toutes les bourses.
Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop auquel ne résiste aucune maladie de la gorge.
A vendre par R. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

AU PRIX COUTANT
MANTEAUX ET CONFECTIONS.
No 49 rue de Chartres.

UN joli choix de MANTEAUX et MANTELETS en drap pour dames et enfants, lesquels seront vendus au prix coûtant pour clore une facture, par J. DERBES, Jr.

LA société existant sous la raison de TAMBOURY, OLIVARI & Cie est dissoute, à partir du 1er de décembre 1860, et la liquidation en sera faite par MM. A. Tamboury & E. Deffez.
A. TAMBOURY, E. DEFFEZ.

VIN ROUGE—16 barriques vin rouge bordelais, en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, No 31 à 33

FOULON & BROCARD,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Royale, No 71.

A partir de ce jour, mon neveu M. GUSTAVE GROSS, devient mon associé pour mes affaires de courtage, qui seront continuées sous la raison sociale de CHS GROSS & Co
Nlle-Orléans, le 1er janvier 1861.
Chs GROSS. GUSTAVE GROSS.

AVIS.

DE consentement mutuel monsieur F. Reimdneng se retire de notre maison. Les affaires continueront comme par le passé, sous la raison sociale de S. D. GRATIAA & Co.

Boulangerie Star Mécanique,
Rue Thalie,
Dépôt, rue Tchoupitoulas, No 2.
N. F. RICK, Propriétaire.

CONSTAMMENT en magasin—un grand assortiment de pains pour les cafés, biscuits à thé, biscuits au beurre, dito pic-nic, dito à soda, pain à la française, pain de Boston ... H. RODRIGUEZ, Solliciteur.

Charrues, Charrues.

500 Charrues Garrett & Cottman No 1, ...

500	do	do	do	No 2,	
500	do	do	do	No 3,	
300	do	do	do	No 4,	
500	do	do	do	avec coutres,	
1000	do	Hall & Spier No 1,			
1500	do	do	No 2,		
300	do	do	No 3,		
200	do	Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,			
250	do	dites "Cotton Sweeps" No 1,			
250	do	do	do	No 2,	
250	do	do	do	No 3,	
1000	do	dites Ball Ploughs, Nos assortis,			
25	Bouncets chaînes à Waite,				
25	do	do	lourdes,		
25	do	do	avec crochets,		
25	do	do	avec anneaux,		
50	Bouncets de pioches à oils ovales, assorties,				
50	do	do	do	pur acier,	
50	do	do	de la Caroline, assorties, 1 à 4		

Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne—A vendre au prix du marché par ROUSSET & GENIN, No 84, rue du Canal près Chartres.

Aux courtiers de sucre.

REÇU par Rousset & Génin—8 douzaines vrilles à échantillonner, de toute dimension et de bonne qualité, à vendre par ROUSSET & GENIN, 84 rue du Canal près Chartres

Aux courtiers de coton.

REÇU par Rousset & Génin—150 douzaines couteaux à échantillonner.
150 douzaines brosses à marquer.
50 grosses pierres à repasser.
Ces articles ont été commandés expressément pour l'usage des échantillonneurs de coton et nous invitons à l'examen desdits articles. Seul dépôt chez ROUSSET & GENIN, 84 rue du Canal

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin: 100 paniers huile 22 onces Rancigalupi, 100 caisses huile 32 onces vierge, 100 do huile 22 onces double clarifiée. J. L. Duret, 400 caisses olives Ta Rouzan, 50 do cornichons, 200 quarts Burgundy Port, 150 quarts Madère, 2000 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Barnes jeune, de Bordeaux, 500 paniers champagne Jos. Perrier Fils & Co, 200 caisses bourgogne Ed. Michaux, 150 quarts sherry et Porto, 100 caisses absinthe Berger, 100 do cerises à l'eau-de-vie, 50 poinçons rhum de la Jamaïque, 60 pipes genièvre "Swan", 300 futailles eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Seignette, Mahady, 2000 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W. Younger & Co, Edimbourg, 16 poinçons Scotch Whiskey, Wm Stewart, 4 do Old Tom Gin. BRULATOUR & Co., 58, ancien 56, Vieille Levée

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

5000 flacons dragées de santonine, de Collis et Pelletier.
1000 bouteilles sirop de Briant,
1000 bouteilles sirop Lefoullon,
1000 flacons pilules de Vallet,
1000 flacons phosphate de fer de Leras,
1000 bouteilles élixir anti-glaireux,
1000 bouteilles eau de Vichy, naturelle.
Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy, préparé avec les sels naturels; pilules de Cottereau, arnica montana, de Fuller; Boulins Colles; vin de Seguin; Lunettes de Mahon parfumerie et poudre de riz extra fine, &c. &c.
A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne. LOUIS CASTEL, agent

EN débarquement du navire Texas, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné—50 quarts Cognac 1840—16 barriques do—60 barriques vin rouge, Bassens—215 caisses de 12 bouteilles Pauillac, Château Léoville, Haut Brion, Larose, Margaux, Léoville—65 caisses de 24 1/2 bouteilles do do—200 caisses vin blanc, Haut Sauternes—12 do de 12 bouteilles Anisette superfine—10 de liqueurs assorties—8 do de Vanille. VICTOR MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Egypt, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 25 barriques vin rouge Bassens, 20 do do St Estèphe, 5 balles de 4 sacs de 100 bouchons à demi-grosse, 2 do 20 do 100 do 1000 do. VOR MAIGNAN, 17 rue St Louis

CIGARES de la Havane—200,000, en débarquement du navire Ida Raynes et en magasin, comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Brevas, Glirendas Imperiales, des marques Washington, Intimidad Factory, Flor de Rivas, El Globo, Upmann, Cometa Vista, et des.
Tabac de la Havane—20 pipes rhum blanc et rhum colore, en douane.
Bouts de la Havane—200 caisses sucre, blanc, jaune et brut, en douane.
Tabac—40 balles, pour capes et tripes, en débarquement du brick Ida Raynes, arrivé de la Havane.
Miel de la Havane—En magasin.
Vin de Xerès—150 barils importés directement.
Sucre de la Havane—25 caisses sucre blanc pressé, à fin, en débarquement du brick Ida Raynes arrivé de la Havane.
Confitures de la Havane—25 caisses pâte de goyave, goyave, en boîtes de 1/2, 1/4, 1, 1/4 et 3 livres, en débarquement du brick Ida Raynes arrivé de la Havane. A vendre par R. THOMSONDE, Rue de la Douane, No 31, entre Chartres et Vieille Levée.

MACARONI et Vermicelli—300 caisses macaroni et vermicelli, de Naples, à vendre par FLANGINI & VERNIA, 53 rue Vieille Levée

EN débarquement de la goélette ... 125 caisses ... CARRIERE ... No 23 ...

CONFITURES de ... B. TURPIN, 53, ancien 55 rue Vieille Levée

MAGNIFIQUE PLAN,
Loterie à nombre simple de
WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats de Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement, par Wood, Eddy & Co., directeurs, dans leurs loteries ordinaires, à nombre simple, pour 1861, sous la surveillance de commissaires, comme suit:

Classe 1—Loterie samedi, 5 janvier 1861.
Classe 2—Loterie samedi, 12 janvier 1861.
Classe 3—Loterie samedi, 19 janvier 1861.
Classe 4—Loterie samedi, 26 janvier 1861.

5485 LOTS!

Plus d'un lot pour chaque neuf billets.
Les loteries ordinaires suivantes se tireront tous les samedis de janvier.

1	lot de	$50,000	soit	$50,000
1	"	20,000		20,000
1	"	10,000		10,000
1	"	5,000		5,000
1	"	4,000		4,000
1	"	3,000		3,000
1	"	1,500		1,500
50	"	500		25,000
100	"	300		30,000
100	"	200		20,000
100	"	150		15,000
100	"	100		10,000

APPROXIMATIONS DE

4 lots de	$400 approx. de	$50,000 lots, soit		$1,600
4 "	300 approx. de	20,000	"	1,200
4 "	250 approx. de	10,000	"	1,000
4 "	225 approx. de	5,000	"	900
4 "	200 approx. de	4,000	"	800
4 "	150 approx. de	3,000	"	600
4 "	100 approx. de	1,500	"	400
5000 lots de	20			$100,000
5485 lots s'élevant à				$308,000

Billets entiers $10; demi billets $5; quart de billets $2.50.
Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le risque:
Certificat du paquet de 10 billets entiers ... $80
de do de 10 demi billets ... 40
de do de 10 quarts de billets ... 20
de do de 10 huitièmes de billets ... 10
En demandant des billets ou des certificats, adressez-nous l'argent et ils seront expédiés par la première malle. La liste des nombres sortis et des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.—Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement par écrit.—les billets de toutes les banques solvables, les chèques de banques, les certificats de dépôt et les timbres de poste sont reçus en paiement.
Les billets qui gagnent des lots doivent être renvoyés au bureau pour le paiement ou pour être échangés contre d'autres billets. On les paiera au cours de banque ou au gré de l'acheteur. Il n'est pas nécessaire de nous donner les numéros des billets qu'on désire avoir.
Grands tirages extraordinaires de Wood, Eddy & Co, sur le plan de trois nombres. Gros lot $70,000—Le tirage a lieu tous les samedis.
A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui voudront acheter des billets.
Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à C. T. HOWARD, Boîte 151 H., Nlle-Orléans, Lou. ou à WOOD, EDDY & CO., Wilmington Del.

LÉON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris,
Rue de Chartres No 86, entre St Louis et Conti, au premier étage.

RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France. Heures de bureau: de 8 à 10 heures du matin, et de 1 à 3 heures P. M.

LOUIS, RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise.

Encoignure du Passage de la Bourse et St-Louis.
A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, et qu'il tient
TABLE D'HOTE
A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure; le menu y sera de premier choix.
Il offre aux consommateurs, pour 50 cents:
Un potage, au choix. Légumes,
Poisson Rôti,
Entrée, Salade,
Desserts assortis—Vin compris.
Pension par semaine ... $5 00
Repas de Noces, Dîners de Sociétés,
Porte à Domicile.

Dr THURBER,
DENTISTE.
SALON D'OPÉRATIONS,
99, rue Royale,
Entre Conti et St Louis.

Changement de domicile,
Et nouvel établissement.

LE docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure des rues Royale et Bienville, la maison à côté de celle qu'il habitait précédemment et par la rue Bienville No 66. Il fait savoir en même temps qu'à monté dans cet établissement de photographie au moyen de M. F. E. Costantí, photographe bien connu, qui se chargera de faire les portraits de tous ceux qui en désireront. Les portraits sont soignés, et les personnes qui le désireront pourront voir des spécimens.

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St. Pierre. Il exécute toute espèce d'opérations chirurgicales ou dentaires, avec toutes les améliorations connues jusqu'à ce jour. Toute opération faite par lui est garantie.

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co.
Reims.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux grocers et détaillants.
Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co, No 59, Douane.

BITTER DES ARABES.

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus recommandées dans les cafés, est en vente dans les maisons suivantes:
Dépôt général F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp. M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS, enc. Esplanade et Casacalvo.
Mélangé d'eau sucrée, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante.

Avis de médecin

W. BODENHAMER, M. D. étant arrivé à la Nlle-Orléans, traitera exclusivement, comme par le passé, par la médecine et la chirurgie, les maladies chroniques, qui affectent le bas du boyau, telles que HEMORROIDES, CONSTIPATION, FISTULES, fissures, descente du boyau inférieur, rétrécissement du boyau, ulcération DU BOYAU, etc. Son bureau est au No 167, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue Dauphine. Il fait des visites dans toutes les parties de la ville.

MADAME THIERRY,
au coin du chemin de Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines prendra les commandes de bouquets pour mariage, et fêtes, expédiera pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, dahlias camélias, arbustes à des prix réduits. Prendra les ordres pour faire les jardins.

SPECIALITES
DU DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.
Les dénominations, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les affections syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.
Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
P. S. Dépôt de tous les médicaments français patentés.

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stocker"
TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueulles de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants:
Chaudières de 24 à 72 pouces, à $1 ...
Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueulles de fourneaux selon la grandeur et la façon, à $3, $5 et ...
E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 12, rue de l'Union.

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir:
Chapeaux de soie extra légers (cotés adhérentes)
do de cachemir et castor noir
do simples de tout genre et toute couleur
do de soie claire et soie unie
do feutre GARIBALDI à parvilnte adhérente, (articles tout nouveaux)
do de castor noir, souple
do et casquettes de voyage.
Le soussigné, pendant son séjour à Paris, a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants, destinés à la vente de la fin de l'année et tels qu'on les porte actuellement à Paris, savoir:
Casquettes drap et velours de toute forme
Toques Charles IX
Etoiles à velours bouclé
Bonnets de soie
Bonnets écossais
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche
do de soie garnis Ecossais, &c, &c, &c.
Les meilleurs ouvriers de Paris étant engagés dans son vaste établissement, les fashionables pourront, comme par le passé, commander chez lui leurs chapeaux, cela d'après les modes de Paris, ou suivant leur goût, et sur mesure de leur tête prise au conformateur.
LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix modérés. J. J. ALBERT.

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang.
Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, d'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres et de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin.

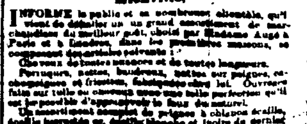

Jean Augé,
Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville.

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, ce qui consiste principalement:
Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.
Perruques, nattes, bandeaux, boucles pour peignes, chignons et frisettes, confectionnés dans le dernier goût. Ouvrage fait sur commande, que l'on obtiendra de ses clients qui ont recours à l'appui de sa main de naturel.
Peignes à démêler en écaille et ivoire.
Perruques et cheveux, nouveaux modèles.
Broderies de coiffure incrustées en jais et acier (haute nouveauté).
Un beau choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 20 cts pièce.
Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.
Corsets de France et de Suisse assortis, pour dames et fillettes.
Objets de fantaisie pour étrennes.
Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.
Recommande de nouveau au public le Pétri et sa nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, faire croître et embellir, et conserver les cheveux de la tête. [illegible]

JALAP—Une balle ... à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 45, Vieille-Levée, enc. Bienville et Douane.